



## Une visite au musée du quai Branly

Cette année, les rapports annuels 2006 du Groupe BANK OF AFRICA se font l'écho d'un événement qui a eu lieu à Paris le 23 juin 2006 : l'ouverture du musée du quai Branly.

Dédié aux arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, ce musée est un lieu de valorisation et de préservation des collections autour desquelles il a été conçu par l'architecte Jean Nouvel.

Ces collections révèlent à un public venu du monde entier, de purs chefs d'œuvres comme de simples objets de la vie quotidienne, tous miroir d'une extraordinaire diversité culturelle.

## Les couvertures

L'emblème de la BANK OF AFRICA

représente une "poupée de fécondité" Ashanti stylisée. La fertilité étant un symbole universel de prospérité, les pages d'accueil des rapports sont illustrées d'objets, d'aspects très variés, liés à ce thème.

## Remerciements

La BANK OF AFRICA remercie Monsieur Stéphane Martin, Président du musée du quai Branly, la Direction du développement culturel et en particulier Hélène Cerutti, Céline Martin-Raget et Agathe Moroival, pour le prêt des photos montrées dans ces rapports et la cession exceptionnelle de leurs droits d'utilisation.

© Tous droits réservés.

## Poupée

## oiseau

Toucouleur. Village : Yupe Barka. Département : Tambacounda. Sénégal oriental. Avant 1933.  
Bois, étoffe, corde. 22,2 x 14,6 x 4,5 cm. 31 g.

Cette poupée en forme d'oiseau est la plus étrange des poupées Wolof et Toucouleur rapportées par la "mission Dakar-Djibouti", expédition ethnographique menée en Afrique de 1931 à 1933, sous la direction de Marcel Griaule, pionnier de l'ethnographie française, et à laquelle ont participé le célèbre écrivain et ethnographe Michel Leiris et le peintre Gaston-Louis Roux.

N° inventaire : 71.1931.74.239

© musée du quai Branly

## Le mot du Directeur Général



Malgré un contexte économique peu favorable, notamment marqué par la flambée des prix des produits pétroliers, la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL (BOA-SÉNÉGAL) a su maintenir durant l'année 2006 la progression de l'ensemble de ses activités.

L'accroissement des dépôts de la clientèle, de 20,4 %, à 41 319 millions de F CFA, et des crédits directs, de 47 %, à 27 528 millions de F CFA, comparativement aux réalisations de 2005, confirme une extension de l'activité qui coïncide avec les objectifs financiers et crée un Produit Net Bancaire de 2 481 millions de F CFA, en hausse de 49 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Le développement des actifs s'est aussi poursuivi à un rythme de plus de 26 %, avec un total de bilan dépassant les 50 milliards de F CFA en fin d'année 2006, porté par la croissance continue des ressources et des emplois.

Pendant cet exercice 2006, la poursuite de notre politique d'élargissement du réseau, avec l'ouverture d'un quatrième point de vente à Dakar, a constitué l'une des priorités de la Banque.

Malgré une légère augmentation des charges de fonctionnement, le résultat brut d'exploitation se consolide de 118 % et permet à la Banque de continuer ses efforts de provisionnement, afin de garantir une couverture assurée des risques, tout en préservant le résultat net qui franchit en fin décembre 2006 un cap important, pour s'établir à plus de 546 millions de F CFA, en amélioration de 692,3 % par rapport à l'exercice 2005.

Ces résultats notables permettent à notre établissement d'apurer entièrement le report à nouveau négatif de 105 millions de F CFA, et autorisent pour la première fois la constitution de réserves légales, ainsi que la distribution d'un dividende à nos actionnaires.

Pour accroître la rentabilité, garantir la croissance et assurer la pérennité de l'entreprise, l'accent devra être mis en 2007 sur la fidélisation et le développement du capital client, dans un contexte d'exercice très actif, marqué par une vive concurrence et une évolution dans le comportement vis à vis de la clientèle, de plus en plus exigeante.

Grâce au travail de tous, Administrateurs et collaborateurs, que nous remercions pour leur engagement, la BOA-SÉNÉGAL est prête pour relever de nouveaux défis et contribuer à l'amélioration constante de sa rentabilité, enregistrée année après année, et au renforcement de sa position au sein du système bancaire national.

**Faustin**

Directeur Général

**Amoussou**

## **Faits marquants**

Au cours de l'année 2006

### **MAI**

- Participation à Nairobi, Kenya, aux Rencontres BANK OF AFRICA 2006 pour les cadres du Réseau.

### **JUIN**

- Affiliation au réseau Western Union en tant qu'Agent Général.

### **SEPTEMBRE**

- Ouverture d'une nouvelle Agence au Plateau, quartier de Dakar.

### **NOVEMBRE**

- Lancement du produit ramassage de fonds.

### **DÉCEMBRE**

- Atteinte du seuil des 40 milliards de F CFA en ressources de clientèle.

## Chiffres clés exercice 2006

Activité	
Dépôts clientèle*	41 319
Créances clientèle*	27 528

Résultat	
Produit Net Bancaire *	2 481
Charges de fonctionnement *	1 381
Résultat Brut d'Exploitation *	951
Résultat Net *	547
Coefficient d'exploitation (%)	63

Structure	
Total Bilan *	50 732
Fonds Propres après répartition *	2 242
Fonds Propres/Total Bilan (%)	4,4
Effectif moyen pendant l'exercice	44

Au

31/12/2006

(\*) En millions de F CFA

## Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 7 membres, est actuellement composé comme suit :

- Mamadou Amadou AW, Président
- Paul DERREUMAUX, Vice-Président
- Mossadeck BALLY
- Adnane CHMANTI HOUARI
- Abdourahmane DIOUF
- BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE, représentée par M. Léon NAKA
- AXA Assurances Sénégal, représentée par M. Alioune Ndour DIOUF

## Répartition du capital

Au 31 décembre 2006, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	61.4 %
BANK OF AFRICA - BÉNIN	10.0 %
BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE	0.50 %
ACTIONNAIRES PRIVÉS	8.10 %
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE NÉERLANDAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT (FMO)	10.0 %
AXA ASSURANCES SÉNÉGAL	5.0 %
COMPAGNIE SÉNÉGALAISE D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCES " CSAR-VIE "	5.0 %

## **Rapport du Conseil d'Administration**

À l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 juin 2006 pour l'exercice social 2005.

### **Le cadre économique & financier de l'exercice 2006**

En dépit des niveaux particulièrement élevés des cours du pétrole brut, la croissance mondiale est restée soutenue en 2006, s'établissant selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) à 5,1 %, après 4,8 % en 2005.

Aux États-Unis, l'économie américaine a amorcé la fin du cycle de croissance rapide commencé trois ans auparavant, essentiellement en raison du retournement du marché immobilier. Le taux de croissance s'établirait sur l'ensemble de l'année à un peu plus de 3 % contre 5,6 % un an plus tôt.

Dans la zone euro, l'activité ne connaîtrait pas d'évolution significative. Le taux de croissance est estimé à 2,4 % pour l'année 2006.

En revanche, les économies émergentes d'Asie, en particulier, celles de la Chine et de l'Inde, demeurent très actives et soutiennent fortement la dynamique au niveau mondial.

En ce qui concerne l'Afrique au Sud du Sahara, le taux de croissance ressortirait à 5,2 %, dépassant pour la troisième année consécutive le seuil de 5 %.

Cette évolution est imputable à l'accélération de la croissance dans les pays producteurs de pétrole et de métaux, ainsi qu'aux performances appréciables dans les autres pays dont les efforts d'amélioration des politiques macroéconomiques ont permis d'amoinrir l'impact du choc pétrolier sur leurs économies.

Dans les pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'activité économique enregistrait un ralentissement, malgré la poursuite de l'exécution des programmes axés sur la réduction de la pauvreté et la mise en œuvre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM).

En effet, l'environnement économique aura été marqué par l'aggravation des difficultés dans certains secteurs importants, en liaison avec les évolutions peu favorables des cours internationaux des matières premières, des lenteurs dans la mise en œuvre des réformes structurelles, ainsi que par les incertitudes politiques dans certains pays de l'Union.

En résultante, le taux de croissance s'établirait à 3,3 % contre une prévision initiale de 4 % et une réalisation de même niveau en 2005.

Au Sénégal, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) se situerait à 3,3 % contre une projection de 5,1 % et une réalisation de 5,5 % en 2005. Cette contre-performance est essentiellement due à la baisse de l'activité du secteur secondaire, qui continue de subir le niveau élevé du prix du baril de pétrole, et à la chute de 70 % de la production des industries chimiques.

La contribution du secteur primaire se replierait à 0,4 point de pourcentage de la croissance du PIB 2006, du fait de la baisse de la production d'arachide et de la pêche.

Celle du secteur secondaire ressortirait, pour la première fois depuis 1998, négative, à -0,3 point, malgré le dynamisme du secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP), induit par l'exécution de divers projets d'investissements publics.

Par contre, l'activité du secteur tertiaire resterait forte, avec une contribution de 3 points de pourcentage, conséquence des performances satisfaisantes de la branche télécommunications et de la bonne tenue du commerce, des services immobiliers ainsi que des services bancaires et d'assurance.

L'inflation connaîtrait une légère hausse, s'établissant à 2,8 % en 2006 après 1,9 % en 2005, en rapport avec le renchérissement du coût des produits pétroliers, des services de transport et des produits de la pêche.

Sur le plan des échanges extérieurs, la persistance de la flambée des cours du pétrole, combinée aux difficultés de certains secteurs d'exportation, la pêche et l'industrie chimique notamment, a accentué la dégradation du solde commercial estimé à -806,6 milliards de F CFA en 2006 contre -691,3 milliards de F CFA en 2005.

Le solde du compte courant passerait de -357,3 milliards de F CFA en 2005 à -449 milliards de F CFA, soit en pourcentage du PIB de -7,8 % à -9,3 %. Toutefois, l'amélioration du compte de capital et d'opérations financières, consécutive à la mobilisation d'importantes ressources dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), a permis de dégager un solde global excédentaire de 148,4 milliards de F CFA en 2006 contre un déficit de 14,1 milliards de F CFA en 2005.

Au niveau des finances publiques, les subventions et transferts progresseraient de 39 %, sous l'impulsion des subventions accordées au secteur énergétique, qui ont atteint un record historique de 111 milliards de F CFA. Cette évolution a accentué la hausse des dépenses, déjà impulsée par une nette progression de la masse salariale et des investissements publics. L'augmentation de 13,6 % des dépenses totales dépasserait ainsi largement celle de 11 % des recettes budgétaires, obtenue à la faveur des efforts déployés pour améliorer le niveau de recouvrement des impôts et taxes et élargir l'assiette fiscale.

Le déficit budgétaire global, hors dons, connaîtrait une dégradation en passant de 4,7 % du PIB en 2005 à 5,5 % en 2006. De fait, le critère clé du solde budgétaire de base positif défini dans le cadre du pacte de convergence ne serait pas, pour la 1ère fois depuis 2001, respecté. Il représenterait -1,2 % du PIB, après un niveau nul en 2005.

L'encours de la dette extérieure ressort à 862,2 milliards de F CFA, au lieu de 1 944,6 milliards de F CFA en 2005, soit une baisse de 1 082,6 milliards de F CFA, résultant principalement des annulations de dettes obtenues dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM). La situation monétaire s'est caractérisée par un renforcement de la position extérieure de

153,6 milliards de F CFA, une élévation du crédit intérieur de 8,3 % et une expansion de la masse monétaire de 13,4 %.

Les perspectives pour l'année 2007 semblent encourageantes, avec une forte reprise de l'activité économique.

Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut atteindrait 5,4 %, avec la reprise attendue des activités de la Société Africaine de Raffinage (SAR) et des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) et la relance de la production d'arachide, après la chute de 21,8 % enregistrée en 2006, grâce à la mise à disposition à bonne date des intrants.

Les contributions à la croissance se situeraient respectivement à 0,6 point, 2,3 points et 2,5 points pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Les prix à la consommation augmenteraient de 1,4 % en 2007, contre 1,9 % en 2006. Toutefois, la hausse anticipée des tarifs de l'électricité pour refléter les conditions du marché et celle des carburants prévue dans le cadre de la restructuration de la SAR induiraient des risques de pressions inflationnistes. Le taux d'investissement devrait continuer sa marche en avant en passant à 26 % du PIB contre 25,1 % en 2006.

Au plan des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'État se solderait par un déficit global, base engagements hors dons, de 5 % du PIB en 2007, à comparer avec 5,5 % l'année précédente.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, l'accroissement significatif des exportations consécutivement à la reprise des activités des Industries Chimiques du Sénégal et de la Société Africaine de Raffinage laisse présager une réduction du déficit des transactions qui se situerait à 8,9 % du PIB contre 10,5 % en 2006.

## **Analyse des comptes de bilan & de résultat de l'exercice 2006**

Au cours de l'exercice 2006, les activités de la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL (BOA-SÉNÉGAL) ont poursuivi leur progression et se sont traduites par une hausse de 26,2 % du total de son bilan, établi à 50 732 millions de F CFA au 31 décembre 2006.

Les ressources de la clientèle ont crû de 20,4 % en volume, pour atteindre 41 319 millions de F CFA en fin de période 2006. Par type de dépôts, l'évolution a atteint +18,0 % pour les dépôts à terme, +35,6 % pour les comptes de chèque, +21,8 % pour les comptes courants et +19,8 % pour les comptes d'épargne.

Les réalisations se traduisent par des gains de part de marché, notamment celle des ressources globales, qui s'élève à 3 % du système bancaire contre 2,5 % à fin 2005.

L'encours de crédits directs a positivement évolué de 47 %, constaté à 27 528 millions de F CFA en fin de période étudiée, animé par les prêts à moyen terme accompagnés des découverts et des escomptes.

L'activité d'engagement hors bilan a connu une croissance des encours de 21,6 %, à près



de 19 500 millions de F CFA en 2006, induisant un renforcement de la position de place de la BOA-SÉNÉGAL, à 5,2 % contre 4,7 % un an auparavant.

L'année 2006 s'est également caractérisée par l'extension du réseau de la Banque, avec l'ouverture de sa quatrième Agence, Avenue Blaise Diagne.

On peut aussi se féliciter de la poursuite de l'augmentation du nombre de comptes, toutes catégories confondues, grâce à des actions de conquête active de la clientèle soutenue par une politique de proximité. Ainsi, au 31 décembre 2006, le nombre de comptes a augmenté de 37,8 % par rapport à fin 2005.

L'année 2006 fut l'année de renforcement des effectifs de l'audit interne pour faire respecter de façon encore plus rigoureuse les objectifs de surveillance des opérations, leur sécurité et conformité avec les procédures internes.

Les performances enregistrées au niveau de l'ensemble des activités ont permis à la BOA-SÉNÉGAL d'augmenter de 40,2 % ses produits d'exploitation, qui franchissent un nouveau seuil pour s'établir à 3 586 millions de F CFA.

Les produits de la trésorerie se marquent à 123 millions de F CFA, quasiment en ligne avec les objectifs fixés, mais en retrait de 22,6 % sur les réalisations de fin décembre 2005 en raison d'une activité de emplois plus active.

Les produits de clientèle et des titres de placement progressent de 49,6 % d'une année à l'autre, de 1 471 millions de F CFA à 2 201 millions de F CFA, grâce à la forte poussée des intérêts générés par les crédits ainsi que des produits tirés des titres de placement qui ont connu une hausse significative de 146,7 %. Ceux-ci contribuent à hauteur de 61,3 % du total des produits d'exploitation.

En ce qui concerne les commissions, elles se sont accrues de 36 %, à 1 262 millions de F CFA.

Les commissions les plus importantes en termes de contribution sont :

- les engagements par signature : 24,1 %, pour 305 millions de F CFA ;
- les frais de tenue de compte : 23,5 %, pour 297 millions de F CFA ;
- les commissions sur transferts émis / reçus : 17,6 %, pour 223 millions de F CFA ;
- les commissions de change : 12,5 %, pour 158 millions de F CFA.

Les charges d'exploitation se sont accrues de 19,5 % à 2 536 millions de F CFA, en léger dépassement de 11 millions de F CFA sur les prévisions budgétaires.

Les charges bancaires, bien maîtrisées, représentent 43,5 % de ces charges, le solde étant le fait des frais de personnel et des frais généraux, en augmentation respective de 5,1 % et 21,5 %. Ces évolutions sont en relation avec la croissance de l'activité ainsi qu'avec les recrutements et ajustements de salaires opérés durant la période étudiée.

Avec des produits d'exploitation de 3 586 millions de F CFA à fin décembre 2006, desquels sont déduits 1 105 millions de F CFA de charges bancaires, le Produit Net Bancaire (PNB) se consolide et se chiffre à 2 481 millions de F CFA, en accroissement de 49 % par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le coefficient d'exploitation s'améliore substantiellement et ressort à 63 % en fin d'exercice sous revue, contre 80 % au 31 décembre 2005.

Sur le plan des investissements, l'exercice 2006 a enregistré principalement la réalisation d'une nouvelle agence bancaire, rentrant dans le cadre de la politique d'élargissement de réseau de l'Institution.

Après imputation des dotations aux amortissements pour 131 millions de F CFA, le résultat brut d'exploitation grimpe de plus de 175 %, à 951 millions de F CFA contre 334 millions de F CFA à fin décembre 2005.

La prise en compte des dotations pour créances douteuses et litigieuses et autres provisions pour un montant total de 211 millions de F CFA, ainsi qu'un encours de produits et charges exceptionnels négatifs de 10 millions de F CFA conduit à un résultat avant impôt de 750 millions de F CFA.

Après paiement de l'impôt sur les bénéfices d'un montant de 203 millions de F CFA, le résultat net est arrêté à 547 millions de F CFA, en hausse de 692,3 % par rapport aux réalisations de l'exercice 2005.

Au vu de ce bénéfice, le Conseil d'Administration propose aux actionnaires :

- l'apurement intégral du report à nouveau négatif de 106 millions de FCFA ;
- la constitution de réserve légale représentant 15 % du bénéfice annuel réalisé ;
- la distribution d'un dividende par action de 10 % du capital, qui constitue la première rémunération servie aux actionnaires de la société.

Grâce à cette répartition, à l'augmentation de capital social de 750 millions de F CFA prévue et à la souscription d'emprunts subordonnés de 850 millions de F CFA également programmée pour l'année en cours, les fonds propres effectifs de la BOA-SÉNÉGAL s'améliorent significativement et favorisent une couverture efficace des risques.

Ces résultats ont été obtenus grâce à un personnel qui a fait preuve de dévouement et de motivation, qu'il convient de féliciter et de remercier pour son engagement et ses efforts constants pour le développement de la Banque, dans un environnement concurrentiel relevé.

Pour l'année 2007, l'objectif de la BOA-SÉNÉGAL est de consolider ses positions avec une pénétration de marché renforcée, qui devra se traduire par un accroissement de ses parts de marché en séduisant davantage de clients, porteurs de croissance. Les axes majeurs retenus à cette fin seront l'action commerciale, l'innovation et le développement du réseau.

## **Rapport des commissaires aux comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2006

### **Rapport Général des Commissaires aux Comptes**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 mai 2003, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le fonctionnement du contrôle interne ;
- le contrôle des comptes annuels de la BOA-SÉNÉGAL ;
- le contrôle du respect de la réglementation bancaire ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

#### **1. Fonctionnement du contrôle interne**

L'examen du contrôle interne de votre Banque s'inscrit dans le cadre de la démarche générale d'audit et a principalement pour objectif d'identifier les zones de risques significatifs et d'orienter notre approche.

L'examen auquel nous procédons dans cette circonstance n'est pas un diagnostic détaillé et ne met pas nécessairement en évidence toutes les améliorations qu'une étude spécifique pourrait éventuellement révéler, notamment celles qui n'affectent pas de façon significative les états financiers.

A l'issue de nos travaux, nous n'avons pas noté de dysfonctionnements majeurs ; les principaux points d'amélioration font l'objet d'un rapport distinct sur le contrôle interne. L'appréciation des conditions d'exercice du contrôle interne, notamment la revue des rapports périodiques réglementaires n'appelle pas d'observation particulière de notre part.

#### **2. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels de la BOA-SÉNÉGAL au 31 décembre 2006, c'est à dire le bilan, le compte de résultat, les engagements hors bilan et les annexes pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils sont annexés au présent rapport.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité de la direction de la BOA-SÉNÉGAL et ont été arrêtés par son Conseil d'Administration du 14 avril 2007. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit généralement admises au plan international et celles en vigueur au Sénégal. Ces normes requièrent que notre audit soit planifié et exécuté de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur

présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, nous certifions que les comptes annuels présentés par la Banque sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du résultat des opérations de la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL à la fin de cet exercice, conformément aux principes édictés par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA.

### **3. Réglementation professionnelle**

Nous avons vérifié le respect par la Banque des règles prudentielles applicables aux banques et établissements financiers relatives aux conditions d'exercice de la profession, à la réglementation comptable, à la réglementation des opérations et aux normes de gestion. Il ressort de ce contrôle que la BOA-SÉNÉGAL ne respecte pas les règles prudentielles suivantes :

	BOA	Dispositif Prudentiel
Ratio fonds propres sur risques	6,68 %	8% minimum
Structure du portefeuille	0%	min 60%

### **4. Vérifications et Informations spécifiques**

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Dakar, le 07 mai 2007

Mazars Sénégal

Taïbou MBAYE  
Associé

## **Rapport spécial du Commissaire aux Comptes**

### **I - ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 442 DE L'ACTE UNIFORME PORTANT SUR LE DROIT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT D'INTERET ÉCONOMIQUE**

En application de l'article 442 de l'Acte Uniforme sur le droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, nous vous présentons le rapport spécial sur les conventions réglementées, visées aux articles 438 à 448 du même acte.

Il nous appartient de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes visées à l'article 438 de cet acte et approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## 1. Convention d'assistance technique

*Administrateur* commun :  
Mr Paul DERREUMAUX.

*Nature* et *objet* :

Il s'agit d'une convention d'assistance technique conclue le 02 novembre 2001 entre la BOA-SÉNÉGAL et la société AFH-SERVICES, filiale de AFRICAN FINANCIAL HOLDING pour une durée de dix ans renouvelable par tacite reconduction. Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration du 12 septembre 2001. Cette convention d'assistance couvre principalement les domaines suivants : assistance en matière de relations internationales, inspection générale, assistance commerciale et promotionnelle, assistance en matière d'organisation informatique, assistance technique spéciale, formation et gestion du personnel, mise à disposition de personnel d'encadrement permanent.

### Modalités

- Rémunération des prestations :
  - rémunération forfaitaire mensuelle hors taxes de 9 148 Euros ;
  - Rémunération des intervenants sur la base d'un taux de facturation de 915 Euros par homme/jour d'intervention.
- Rémunération proportionnelle au résultat de 4 % du bénéfice avant impôts majoré des provisions pour risques pour un montant maximum annuel de 121 970 Euros hors taxes payables dans un délai de 30 jours suivant la fin de chaque exercice.

Le bénéficiaire prend en charge :

- les frais de déplacement et séjour des membres de la Direction de l'Inspection de AFH ;
- les frais de justice, d'honoraires d'avocats et les commissions versées ;
- les frais supportés par le prestataire pour le compte du bénéficiaire.

## *Effets*

Pour l'exercice 2006, les charges supportées par la BOA-SÉNÉGAL au titre de cette convention s'élèvent au total à 248 millions F CFA détaillés comme suit :

	En millions de F CFA
Montant facturé par AFH-Service	184
TVA	30
BNC	34
Total	248

## **2. Convention de prestation de service**

*Administrateur* commun :  
Mr Paul DERREUMAUX.

*Nature et objet* :

Il s'agit d'une prestation prenant effet le 1er octobre 2002 pour une durée de 5 ans, entre la BOA-SÉNÉGAL et la société AÏSSA, en vue d'améliorer les prestations de services offertes par la Banque par la mise en place d'instruments de contrôle des activités de la BOA-SÉNÉGAL. Cette convention d'assistance couvre principalement les domaines suivants :

- Gestion des unités centrales informatiques du bénéficiaire ;
- Mise en place et adaptation d'un progiciel informatique dénommé " Informatisation Généralisée des Opérations du Réseau (IGOR) " ;
- Maintenance d'IGOR aux exigences des utilisateurs et gestion de l'ensemble des relations avec la société éditrice du progiciel ;
- Etude, réalisation, installation et maintenance des grands programmes informatiques prévus pour les années futures ;
- Formation continue de l'ensemble des utilisateurs d'IGOR ;
- Tous travaux et interventions ponctuels ou de longue durée jugés utiles par le bénéficiaire.

*Modalités* :

- Rémunération des prestations : rémunération mensuelle hors taxe de 47 250 F CFA par licence d'utilisation.
- Honoraires des intervenants destinés à des interventions effectuées sur place des membres de l'équipe d'AÏSSA ou de leurs représentants :
  - 30 000 F CFA par homme/jour pour les informaticiens de AÏSSA,
  - 40 000 F CFA par homme/jour pour le responsable de AÏSSA.

*Effets* :  
 Pour l'exercice 2006, les charges supportées par la BOA-SÉNÉGAL au titre de cette convention s'élèvent au total à 27 millions F CFA détaillés comme suit :

	En millions de F CFA
Montant facturé par AÏSS	23
TVA	4
Total	27

### 3. Convention de promotion

*Administrateur* commun :  
 Mr Paul DERREUMAUX.

*Nature et objet* :  
 Il s'agit d'un apport commercial et logistique se traduisant par différentes promotions effectuées par le GIE GROUPE BOA pour le compte des Banques du Groupe. Cet accord a été approuvé par le Conseil d'Administration du 17 septembre 2003.

*Modalités* :  
 Les appels de cotisation sont effectués selon une clé de répartition annuelle au prorata du poids et des résultats de chacune des structures adhérentes.

*Effets* :  
 Pour l'exercice 2006, les charges supportées par la BOA-SÉNÉGAL au titre de cette convention s'élèvent au total à 34 millions F CFA détaillées comme suit :

	En millions de F CFA
Montant facturé par le GIE GROUPE BOA	29
TVA	5
Total	34

Par ailleurs, aucune convention relevant de l'article 450 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE n'a été exécutée durant l'exercice 2006.

## **II - ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 35 DE LA LOI BANCAIRE 90-06 DU 26 JUIN 1990**

En application de l'article 35 de la loi 90-06 du 26 juin 1990, votre Conseil d'Administration ne nous a avisé d'aucun prêt ou garantie consenti par votre banque à ses dirigeants.

Toutefois, il a été mis à notre connaissance les prêts ou garantie suivants accordés à des actionnaires ou autres entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social. privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessous exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Bénéficiaires	Type engagement	Solde au 31/12/2006 (en MF CFA)	Administrateur ou actionnaire concerné
SNAT	CCT	47	Caution d'Alioune Ndour DIOUF
	Crédit par signature	150	
SARL SALY	CCT	1	Alioune Ndour DIOUF
Alioune Ndour DIOUF	Découvert	1	Alioune Ndour DIOUF
Pharmacie POINT E	Crédit par signature	5	Caution de Mamadou Amadou AW
Alioune Ndour DIOUF	CCT	33	Alioune Ndour DIOUF

Dakar, le 07 mai 2007

Mazars Sénégal

Taïbou Associé MBAYE



## Bilan

Comparé des deux derniers exercices (en F CFA).

### Actif

Actif	Exercice 2005	Exercice 2006
CAISSE	495 123 256	653 246 835
CRÉANCES INTERBANCAIRES	17 047 976 008	16 075 873 495
• à vue	13 208 517 118	14 438 509 703
· banque centrale	9 552 657 083	7 971 142 179
· trésor public, CCP	0	0
· autres établissements de crédit	3 655 860 035	6 467 367 524
• à terme	3 839 458 890	1 637 363 792
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	18 723 407 257	27 527 509 276
• portefeuille d'effets commerciaux	1 756 832 102	2 369 209 659
· crédits de campagne	0	0
· crédits ordinaires	1 756 832 102	2 369 209 659
• autres concours à la clientèle	12 747 442 441	19 167 601 878
· crédits de campagne	0	300 000 000
· crédits ordinaires	12 747 442 441	18 867 601 878
• comptes ordinaires débiteurs	4 219 132 714	5 990 697 739
• affacturage	0	0
TITRES DE PLACEMENT	1 767 000 000	3 615 810 000
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 000 000	7 000 000

CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES MISES EN EQUIVALENCE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 650 014	63 112 291
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	580 322 296	522 041 866
ACTIONNAIRES ET ASSOCIÉS	0	0
AUTRES ACTIFS	1 200 411 920	2 141 856 061
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	318 445 473	125 699 723
ÉCARTS D'ACQUISITION		
TOTAL DE L'ACTIF	40 170 336 224	50 732 149 547

Hors Bilan	Exercice 2005	Exercice 2006
ENGAGEMENTS DONNÉS	18 769 637 147	19 379 705 250
• engagements de financement	1 228 244 456	1 121 882 226
· en faveur d'établissements de crédit		
· en faveur de la clientèle	1 228 244 456	1 121 882 226
• engagements de garantie	17 541 392 691	18 257 823 024
· d'ordre d'établissements de crédit	1 508 488 320	509 300 000
· d'ordre de la clientèle	16 032 904 371	17 748 523 024
• engagements sur titres		

## Passif

Passif	Exercice 2005	Exercice 2006
--------	---------------	---------------

DETTES INTERBANCAIRES	2 015 713 743	4 335 598 787
• à vue	15 713 743	26 623 793
· trésor public, CCP	0	0
· autres établissements de crédit	15 713 743	26 623 793
• à terme	2 000 000 000	4 308 974 994
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	34 315 458 435	41 318 926 588
• comptes d'épargne à vue	637 012 982	755 118 925
• comptes d'épargne à terme	3 721 811	12 729 497
• bons de caisse	0	0
• autres dettes à vue	14 354 199 852	17 540 711 637
• autres dettes à terme	19 320 523 790	23 010 366 529
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	0	0
AUTRES PASSIFS	883 206 051	1 542 400 209
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	498 145 459	454 933 099
ÉCARTS D'ACQUISITION	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	13 332 836	89 070 202
FONDS AFFECTÉS	0	0
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0	0
EMPRUNTS & TITRES SUBORDONNÉS	550 000 000	550 000 000
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	0	0

CAPITAL	2 000 000 000	2 000 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	0	0
RÉSERVES	0	0
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	0	0
REPORT À NOUVEAU (+/-)	-174 220 579	-105 520 300
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	68 700 279	546 740 962
TOTAL DU PASSIF	40 170 336 224	50 732 149 547

Hors bilan	Exercice 2005	Exercice 2006
ENGAGEMENTS REÇUS	16 636 906 251	22 470 240 109
• engagements de financement	0	0
· reçus d'établissements de crédit	0	0
· reçus de la clientèle		
• engagements de garantie	16 636 906 251	22 470 240 109
· reçus d'établissements de crédit	1 007 821 736	3 193 721 500
· reçus de la clientèle	15 629 084 515	19 276 518 609
• engagements sur titres		

## Résultat

Comparé des deux derniers exercices (en F CFA))

## Charges

Charges	Exercice 2005	Exercice 2006
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	861 099 372	1 080 415 435
• Sur dettes interbancaires	11 310 545	17 494 790
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	821 906 882	1 035 038 700
• Sur dettes représentées par un titre	0	0
• Autres intérêts et charges assimilées	27 881 945	27 881 945
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	46 323 634	45 996 240
COMMISSIONS	6 381 130	2 880 437
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	25 593 033	20 818 224
• Charges sur titres de placement	4 803 007	7 188 424
• Charges sur opérations de change	20 790 026	13 629 800
• Charges sur opérations de hors bilan	0	0
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	4 325 601
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	1 172 677 665	1 380 726 843
• Frais de personnel	385 520 142	406 243 354
• Autres frais généraux	787 157 523	974 483 489
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	102 049 812	131 128 834

SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	354 912 691	190 022 964
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 464 854	1 055 666
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	4 817 532	15 853 606
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	30 000 000	203 687 250
RÉSULTAT	68 700 279	546 740 962
TOTAL DES CHARGES	2 675 020 002	3 623 652 062

## Produits

Produits	Exercice 2005	Exercice 2006
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	1 572 401 113	2 175 017 951
• Sur créances interbancaires	160 404 723	123 640 479
• Sur créances sur la clientèle	1 411 996 390	2 051 377 472
• Sur titres d'investissement	0	0
• Autres intérêts et produits assimilés	0	0
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	0	0
COMMISSIONS	235 093 693	360 700 246
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	459 371 038	611 341 906
• Produits sur titres de placement	59 749 286	148 345 288

• Dividendes et produits assimilés	0	0
• Produits sur opérations de change	169 092 360	158 072 823
• Produits sur opérations de hors bilan	230 529 392	304 923 795
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	91 224 599	31 443 911
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	291 551 015	437 895 817
REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	0	0
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	0	0
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 798 575	1 990 882
PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	19 579 969	5 261 349
PERTES	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 675 020 002</b>	<b>3 623 652 062</b>

Résultat Comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

## Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 2005	Exercice 2006
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	1 572 401 113	2 175 017 951
• Sur créances interbancaires	160 404 723	123 640 479
• Sur créances sur la clientèle	1 411 996 390	2 051 377 472

• Sur titres d'investissement		
• autres intérêts et produits assimilés		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-861 099 372	-1 080 415 435
• Sur dettes interbancaires	-11 310 545	-17 494 790
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	-821 906 882	-1 035 038 700
• Autres intérêts et charges assimilées	-27 881 945	-27 881 945
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	-46 323 634	-45 996 240
MARGE D'INTÉRÊT	664 978 107	1 048 606 276
PRODUITS DE COMMISSIONS	235 093 693	360 700 246
CHARGES DE COMMISSIONS	-6 381 130	-2 880 437
RÉSULTAT NET DES COMMISSIONS	228 712 563	357 819 809
RÉSULTATS NETS SUR		
• Opérations sur titres de placement	54 946 279	141 156 864
• Dividendes et produits assimilés	0	0
• Opérations de change	148 302 334	144 443 023
• Opérations de hors bilan	230 529 392	304 923 795
RÉSULTAT NET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	433 778 005	590 523 682
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	291 551 015	437 895 817
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	-4 325 601



AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	91 224 599	31 443 911
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	0	0
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	-1 172 677 665	-1 380 726 843
• Frais de personnel	-385 520 142	-406 243 354
• Autres frais généraux	-787 157 523	-974 483 489
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-102 049 812	-131 128 834
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	0	0
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	435 516 812	950 108 217
RÉSULTAT NET DES CORRECTIONS DE VALEUR	-354 912 654	-190 022 964
EXCÉDENT NET DES DOTATIONS ET REPRISES SUR FRBG	0	0
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔT)	80 604 158	760 085 253
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 333 721	935 216
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	14 762 437	-10 592 257
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-30 000 000	-203 687 250
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	68 700 316	546 740 962

## Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2007

### Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2006, les approuve dans toutes leurs parties et approuve le bilan et les comptes de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports.

Cet exercice 2006 se solde par un bénéfice de 546 740 962 (cinq cent quarante six millions sept cent quarante mille neuf cent soixante deux) F CFA, après dotation aux amortissements et provisions.

En outre, l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des Rapports spéciaux du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par la loi 90/06 du 26 juin 1990 et par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve sans réserve lesdits rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour tous les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Elle donne également quitus au Commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat au cours du même exercice.

### Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, approuve l'affectation du bénéfice net de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice	546 740 962 F CFA
Report à nouveau antérieur négatif	105 520 300 F CFA
Total à répartir	441 220 662 F CFA
Réserve légale (15 %)	82 011 144 F CFA
Dividende	200 000 000 F CFA
Report à nouveau	159 209 518 F CFA

## **Troisième résolution**

En application de la présente résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire décide que, après règlement à l'État de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10 % sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net correspondant à une rémunération de 900 F CFA par action de 10 000 F CFA, une fois les mesures de renforcement des fonds propres envisagées accomplies.

Le paiement de ce dividende s'effectuera au siège social à compter du 16 Août 2007 par estampillage du coupon du certificat de chaque actionnaire.

## **Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat des membres du Conseil d'Administration arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, donne quitus définitif à ceux-ci pour l'accomplissement de leur mission et décide de le renouveler de la manière suivante :

- M. Mamadou Amadou AW, Président
- M. Paul DERREUMAUX, Vice-Président
- M. Mossadeck BALLY
- BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE, représentée par M. Léon NAKA
- AXA Assurances Sénégal, représentée par M. Alioune Ndour DIOUF
- M. Adnane CHMANTI HOUARI
- M. Abdourahmane DIOUF

Leur mandat respectif, d'une durée de trois ans, arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

## **Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant les délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

## Annexes

### 1 NOTE SUR LES MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

#### **PRÉSENTATION DES COMPTES**

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL sont établis selon les règles définies par la Banque Centrale des États de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2006 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

#### **CONVERSION DES COMPTES DU BILAN LIBELLÉS EN DEVISES**

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en F CFA aux cours de change du 31/12/2006 communiqués par l'Agence Nationale de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

#### **LES OPÉRATIONS ET POSITIONS EN DEVISES**

Les opérations de change sont évaluées quotidiennement ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants et le gain ou perte de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en F CFA dès la réception des avis d'encaissement ou paiement.

#### **LES INTÉRÊTS ET LES COMMISSIONS BANCAIRES**

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément aux principes de la séparation des exercices.

#### **COMPTES DE LA CLIENTÈLE**

Le classement de ces comptes par activités, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc. n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les créances commerciales, les crédits à court et moyen termes et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle.

#### **LES IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire.

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	33,33 %
MATÉRIEL DE TRANSPORT	20 %
AMÉNAGEMENTS ET INSTALLATIONS	10 %
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	10 %
MATÉRIEL INFORMATIQUE	20 %

## **TITRES DE PARTICIPATIONS**

Les titres de participations sont comptabilisés à leurs prix d'acquisition.

## **ENGAGEMENTS LIÉS A LA RETRAITE**

Des provisions ont été constituées pour faire face aux indemnités de départ à la retraite.

## **2 OBSERVATIONS SUR LE BILAN**

### **2.1 Opérations avec les établissements de crédit**

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2005*		Au 31/12/2006*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	17 048	2 016	15 675	4 336
De 1 mois à 3 mois				
De 3 mois à 6 mois				
De 6 mois à 2 ans				
De 2 ans à 5 ans			400	
Plus de 5 ans				
<b>TOTAL</b>	<b>17 048</b>	<b>2 016</b>	<b>16 075</b>	<b>4 336</b>

### **2.2 Opérations avec la clientèle**

#### **2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance**

Echéance	Au 31/12/2005*		Au 31/12/2006*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	8 060	23 112	11 589	26 422
De 1 mois à 3 mois	2 788	1 055	2 170	2 824
De 3 mois à 6 mois	659	290	1 654	2 314
De 6 mois à 2 ans	3 487	4 927	7 161	7 957
De 2 ans à 5 ans	3 277	4 932	4 408	1 802
Plus de 5 ans	30	0	168	0
Créances en souffrance	423	0	378	0
<b>TOTAL</b>	<b>18 724</b>	<b>34 316</b>	<b>27 528</b>	<b>41 319</b>

## **2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques**

Agents économiques	Au 31/12/2005*		Au 31/12/2006*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	856	761	1 649	2 965
Entreprises privées	17 868	29 165	25 879	33 899
Sociétés d'État et établissements publics	0	4 389	0	4 455
État et organismes assimilés	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>18 724</b>	<b>34 315</b>	<b>27 528</b>	<b>41 319</b>

\* En millions de F CFA

## **2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation**

Nature	Au 31/12/2005*	Au 31/12/2006*
Créances impayées ou immobilisées	210	232
Créances douteuses ou litigieuses	277	317
Provisions pour dépréciation	64	171
<b>CRÉANCES DOUTEUSES NETTES</b>	<b>423</b>	<b>378</b>

## 2.3 Immobilisations financières

Participation	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		
Dans les sociétés autres que banques et établissements financiers				%
• STÉ AISSA		7	42	17,00%
<b>TOTAL PARTICIPATIONS</b>	<b>7</b>			

## 2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2005*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2006*
Immobilisations brutes	296	58	0	354
Amortissements cumulés	265	26	0	291
<b>TOTAL NET</b>	<b>31</b>	<b>84</b>	<b>0</b>	<b>63</b>

## 2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2005*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2006*
--------	----------------	----------------	--------------	----------------

Immobilisations brutes	854	81	34	901
• Immobilisations en cours	55		34	21
• Immobilisations d'exploitation	799	81	0	880
• Immobilisations hors exploitation	0	0	0	0
• Immobilisations par réalisation de garantie	0	0	0	0
Amortissements	274	105	0	379
• Immobilisations en cours	0	0	0	0
• Immobilisations d'exploitation	274	105	0	379
• Immobilisations hors exploitation	0	0	0	0
• Immobilisations par réalisation de garantie	0	0	0	0
<b>TOTAL NET</b>	<b>580</b>	<b>-24</b>	<b>34</b>	<b>522</b>

\* En millions de F CFA

## 2.6 Autres actifs/passifs

### 2.6.1. Autres actifs

Nature	2005*	2006*
Débiteurs divers	69	116
Valeurs non imputées	0	0
Valeurs à l'encaissement	249	1 265



Valeurs à rejeter en compensation	701	507
Dépôts et cautionnements	104	105
Stocks et emplois divers	0	0
Créances rattachées	77	148
<b>TOTAL</b>	<b>1 200</b>	<b>2 141</b>

## 2.6.2. Autres passifs

Nature	2005*	2006*
Dettes fiscales	0	0
Dettes sociales	0	0
Créditeurs divers	119	140
Dettes rattachées	536	466
Divers	228	937
<b>TOTAL</b>	<b>883</b>	<b>1 543</b>

## 2.7 Comptes d'ordre et divers

### 2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2005*	2006*
Charges comptabilisées d'avance	68	66
Produits à recevoir	67	26
Divers	183	33
<b>TOTAL</b>	<b>318</b>	<b>125</b>

### 2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2005*	2006*
Charges à payer	458	377
Produits perçus d'avance	35	36
Divers	5	42
<b>TOTAL</b>	<b>498</b>	<b>455</b>

## 2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	Au 31/12/2005*	Dotations*	Reprises*	Au 31/12/2006*
Charges de retraite	13	4	0	17
Engagements par signature	0	0	0	0
Pertes et charges	302	85	298	89
<b>TOTAL</b>	<b>315</b>	<b>89</b>	<b>298</b>	<b>106</b>

## 2.9 Capitaux propres

### 2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant au 31/12/2005*	Affectation du résultat*	Autres mouvements*	Montant au 31/12/2006*
F.R.B.G.	0	0	0	0
Primes liées au capital	550	0	0	550
Réserve légale	0	0	0	0
Réserves règlementées	0	0	0	0

Autres réserves	0	0	0	0
Capital social	2 000	0	0	2 000
Report à nouveau	-174	69	0	-105
Résultat 2005	69	-69	0	0
Résultat 2006	0	0	547	547
<b>TOTAL</b>	<b>2 445</b>	<b>0</b>	<b>547</b>	<b>2 992</b>

## 2.9.2. Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Pas de dotation pour l'exercice.

## 2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL s'élève à 2 000 millions de F CFA.

Actionnaires	Au 31/12/2006
AFRICAN FINANCIAL HOLDING	61,40%
BANK OF AFRICA - BÉNIN	10,00%
BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE	0,50%
FMO	10,00%
Actionnaires privés	18,10%

\* En millions de F CFA

## 3 Engagements hors bilan

Nature	2005*	2006*
ENGAGEMENTS DONNÉS EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	17 260	18 869

• Engagements de financement	1 228	1 121
• Engagements de garantie	16 032	17 748
ENGAGEMENTS REÇUS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	1 508	509
• De financement	0	0
• De garantie	1 508	509
ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE	16 629	19 277

## 4 Observations sur le compte de résultat

### 4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2005*	2006*
Sur créances interbancaires	160	124
• A vue	135	98
• A terme	25	26
Sur créances de la clientèle	1 412	2 051
• Créances commerciales	111	185
• Autres crédits à court terme	212	301
• Comptes ordinaires débiteurs	465	738
• Crédits à moyen et long terme	624	827
TOTAL	1 572	2 175

### 4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2005*	2006*
--------	-------	-------

Sur dettes interbancaires	11	17
• A vue	9	11
• A terme	2	6
Sur dettes à l'égard de la clientèle	822	1 063
• A vue	101	80
• A terme	721	983
<b>TOTAL</b>	<b>833</b>	<b>1 080</b>

### 4.3 Commissions

Nature	2005*	2006*
Commissions perçues (Produits)	220	361
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	0	0
• Sur opérations avec la clientèle	220	361
Commissions versées (Charges)	6	3
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	6	3
• Sur opérations avec la clientèle	0	0

### 4.4.Frais généraux d'exploitation

#### 4.4.1. Frais de personnel

Nature	2005*	2006*
Salaires et traitements	337	355
Charges sociales	49	51

TOTAL	386	406
-------	-----	-----

## 4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2005*	2006*
Impôts, taxes et versements assimilés	100	181
Redevance de crédit bail	46	46
Loyers	122	128
Entretien et réparations	26	41
Primes d'assurance	22	22
Intermédiaires et honoraires	259	310
Publicité, publications et relations publiques	22	38
Déplacements, missions et réceptions	24	28
Frais postaux et frais de télécommunications	44	47
Achats non stockés de matières et fournitures	73	93
Jetons de présence & ind administrateurs	7	5
Moins values de cessions	1	4
Autres frais généraux	141	242
<b>TOTAL</b>	<b>887</b>	<b>1 185</b>

## 4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2005*	2006*
Dotations aux amortissements		

• Des immobilisations d'exploitation	102	131
• Des immobilisations hors exploitation	0	0
Reprises	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>102</b>	<b>131</b>

\* En millions de F CFA

## 4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2005*	2006*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	41	153
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	312	58
Pertes sur créances irrécouvrables	10	15
Reprises de provisions sur créances en souffrance	-8	-36
Reprises de provisions sur autres éléments d'actif	0	0
Reprises de provisions pour risques et charges	0	0
Récuperations sur créances amorties	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>355</b>	<b>190</b>

## 5 Autres informations

### 5.1 Effectifs moyens

Catégories	2005	2006
Cadres expatriés	2	2

Cadres locaux	4	5
Gradés	23	25
Employés	12	11
Personnel non bancaire	1	1
Personnel temporaire	9	10
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>54</b>

## 5.2 Contrevaleur des comptes en devises

## 5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2006

Nature	Affectation (F CFA)
Bénéfice de l'exercice 2006	546 740 962
Report à nouveau de l'exercice 2005	-105 520 300
<b>TOTAL A RÉPARTIR</b>	<b>441 220 662</b>
Réserve légale (15% du résultat)	82 011 144
Dividende (10% du capital)	200 000 000
Réserve facultative	-
Nouveau report à nouveau	159 209 518
<b>TOTAL RÉPARTI</b>	<b>441 220 662</b>

## 6 Résultats des quatre derniers exercices

Nature	2003	2004	2005	2006
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>				
• Capital social*	1 500 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000



• Nombre des actions ordinaires existantes	150 000	200 000	200 000	2 000 000
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE*				
• Chiffre d'affaires	1 653	2 191	2 650	3 648
• Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	229	405	556	1 083
• Impôt sur les bénéfices	1	1	30	204
• Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	78	265	69	547
RÉSULTATS PAR ACTION**	0	0	0	0
• Après impôts, avant amortissements et provisions	0	0	0	0
• Après impôts, amortissements et provisions	0	0	0	0
PERSONNEL				
• Effectifs moyens des salariés pendant l'exercice	36	36	42	44
• Montant de la masse salariale de l'exercice*	210	258	337	355
• Sommes versées au titre des avantages sociaux*	26	25	49	51

\* En millions de F CFA

\*\* En milliers de F CFA